



COMPTE RENDU CHSCT EXTRAORDINAIRE DU 9/07/2020

L'ordre du jour est le suivant :

- la situation sanitaire
- le traitement des premiers cas covid

Ce CHSCT extraordinaire intervient dans un contexte sanitaire sans précédent.

Ce compte rendu ne respecte pas l'ordre du jour précité. Il reprend les éléments essentiels des débats et des informations pertinentes.

Le président du CHSCT, Monsieur Rodolph SAUVONNET ouvre la séance à 9h30.

Deux médecins de prévention sont présents , : Docteurs MENA et DOUCET du CISTC (Centre Interprofessionnel de Santé au Travail de Cayenne), ainsi que l'inspectrice SST Isabelle COLAS.

La CGT Finances Publiques donne lecture de sa déclaration liminaire que tu trouveras en pointe jointe. Les réponses du DRFIP ne sont pas satisfaisantes. Il estime avoir appliqué toutes les consignes de la DG et de la Préfecture. Il ne veut pas comprendre les problèmes posés aux agents par les restrictions de déplacements.

Intervention de la DRFIP de Guyane :

Le Président rappelle que nous avons 3 cas covid-19 confirmés.

2 au SIP de Cayenne, le 1^{er} cas covid ainsi qu'un cas contact. 6 cas contacts sont connus. Il sont tous en ASA en attente du résultat du test.

S'agissant du SIP de Kourou, il est fermé suite à un cas covid-19 positif et tous les agents du SIP sont considérés comme cas contacts ainsi qu'un agent de la Trésorerie. Les e-contacts du SIP de Kourou sont traités par la Direction.

Le président précise que nous ne sommes pas confinés totalement. Il suit les décisions du Préfet et de l'ARS. Il n'envisage pas de plan de continuité d'activité (PCA) malgré la gravité de la situation. S'agissant des aménagements d'horaires, il a simplement proposé de quitter le service à 14h30 les journées longues en laissant les agents se débrouiller avec leurs horaires variables. Il annonce 36 personnes en télétravail, des PC seront récupérés le 10/07/2020 pour alimenter le télétravail. 17 personnes sont en ASA pour raison de santé. Pour lui, il voudrait moins de personnes sur les sites mais les faits prouvent le contraire.

Un protocole pour la reprise de la réception du public est en cours d'élaboration au plan national (réflexion sur l'accueil). Au niveau local, la rédaction du protocole n'a pas commencé. Il précise qu'il y aura une phase transitoire avec réouverture progressive de l'accueil.

Eva KOPCZYNSKI est la référente covid-19 pour la DRFIP Guyane.

Intervention du médecin de prévention :

Le Dr MENA est d'accord avec la déclaration liminaire de la CGT FIP. Il estime aussi que la crise est grave. Le virus circule partout. Cette pandémie est nouvelle et les consignes changent en fonction de l'évolution des connaissances.

Pour se protéger et protéger les autres, le port du masque est devenu obligatoire.

Mais, il ne faut pas tomber dans la psychose. Il convient de rechercher un équilibre entre toutes ces directives parfois contradictoires.

Le DRFIP refuse obstinément d'appliquer des mesures équivalentes à celles du PCA malgré l'état d'urgence sanitaire. Ainsi, il ne prend pas en compte les contraintes imposées aux agents dans leur vie professionnelle et personnelle.

La séance est levée à 11h56.